Réf. Farde e-Assemblées : 2545898

N° OJ : **4**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/10/2023

Objet : Règlements-taxes 2024.- Centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2024.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle Loi Communale, notamment les articles 117 et 260;

Vu l'article 464, 1° du Code des Impôts sur les Revenus;

Vu la situation financière de la Ville;

ARRÊTE :

Article unique : Il est établi pour l'exercice 2024, 2950 centimes additionnels au précompte immobilier.

Annexes :